



GRANDE MASSE DES BEAUX-ARTS

1, rue Jacques Callot, 75006 Paris, tél. 01.43.54.88.68 /fax.01.55.42.16.05

Association des Elèves, Anciens Elèves de l'Ecole Nationale Supérieure des
Beaux-Arts et des Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture.

Créée en 1926 - Reconnue d'Utilité Publique en 1932.

<http://www.grandemasse.org/>

PAYER SA COTISATION ?

Ce geste est très important pour la Grande Masse des Beaux Arts, en effet cette cotisation est pour nous un moyen d'action, un moyen de maintenir en activité l'ensemble de nos services, de mener à terme de nombreux projets, pour ses adhérents.

Une fois devenu adhérent à l'association, il vous faut cotiser chaque année pour accéder pleinement aux services que vous propose la Grande Masse des Beaux Arts.

La cotisation pourra très prochainement se faire en ligne sur notre site <http://www.grandemasse.org/>.

POUR REGLER

Après avoir adhéré à l'association (si ce n'est pas le cas joindre un bulletin d'adhésion dûment rempli avec votre photo d'identité), vous devrez payer une cotisation annuelle pour accéder aux services de la Grande Masse des Beaux Arts. Pour cela, envoyer à notre adresse :

- La partie basse de cette feuille complétée.
- Un chèque à l'ordre de la Grande Masse des Beaux Arts, avec le montant adéquat.
- Un justificatif d'étudiant ou d'ancien étudiant.
- Une photo d'identité pour la carte de membre annuelle (une photo par personne).
- Une enveloppe timbrée avec votre adresse pour vous renvoyer votre (vos) carte(s), si vous le désirez.
- En cas de changement de coordonnées, merci de renouveler votre bulletin d'adhésion.

LES COTISATIONS

Bientôt cotisations en ligne sur www.grandemasse.org

- | | |
|------------------------------------------------|------------------|
| <input type="checkbox"/> ELEVES | 20 € |
| <input type="checkbox"/> ANCIENS ELEVES | 30 € |
| <input type="checkbox"/> MEMBRES SYMPATHISANTS | 40 € |
| <input type="checkbox"/> DONS | A partir de 50 € |

M. / Mme / Mlle

NOM :

PRENOM :

J'ai pris connaissance des statuts de l'Association et de son règlement intérieur, consultable sur notre site : <http://www.grandemasse.org/> :

Fait à....., le.....

Signature